

Candiac, le 25 septembre,2001

Le Secrétaire  
Régie de l'Énergie  
800, Place Victoria  
bureau 255  
Montréal, Qc.  
H4Z 1A2

Attention : Madame, Messieurs les Régisseurs

Sujet : Votre dossier R-3467-2001  
Requête pour fixer un tarif d'emmagasinage de gaz naturel à Pointe-du-Lac

Madame, Messieurs les Régisseurs,

Veillez prendre note que Pétro St-Pierre ne pourra compléter sa demande d'intervention dans le court délai que la Régie lui accorde.

Pétro St-Pierre Inc. par son intervention devant la Régie de l'Énergie avait pour motif principale de connaître la totalité des besoins d'emmagasinage souterrain de SCGM, et ceci afin de justifier les investissements nécessaires pour répondre à cette demande dans un avenir prochain.

Mon client se dit satisfait des questions posées ainsi que les réponses obtenues lors de l'audience tenue le 24 septembre,2001, et en félicite les Régisseurs.

Pétro St-Pierre se dit également confiant de recevoir un traitement équitable lors du renouvellement des contrats d'emmagasinage de gaz naturel de SCGM.

En terminant, Pétro St-Pierre vous invite respectueusement, Madame, Messieurs les Régisseurs, à retirer sa demande d'intervention.

Espérant le tout conforme,nous vous prions d'agréer,Madame,Messieurs les Régisseurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Albert Lebeau  
AJL International Inc.  
5 Place de la Calédonie  
Candiac,Qc.  
J5R 4G9  
(450) 659-4400 (Tel.)  
(450) 659-6998 (Fax)  
[ajlinternational@videotron.ca](mailto:ajlinternational@videotron.ca)